

PROJET DE COMPTE RENDU

PREMIÈRE RÉUNION DU RÉSEAU RÉGIONAL FORMEL DES STRUCTURES D'APPUI AUX PME DANS L'ESPACE UEMOA

Cotonou, 30-31 Octobre 2013

1. INTRODUCTION

La réunion inaugurale du *Réseau régional formel des structures d'appui aux PME dans l'espace UEMOA* s'est tenue à Cotonou, les 30-31 octobre 2013 sous l'égide de *Making Finance Work for Africa / La Finance au Service de l'Afrique (MFW4A)* et avec pour hôte l'*Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME)* du Bénin.

L'objectif principal du Réseau est d'accroître les synergies entre ses membres afin de promouvoir le développement de la PME dans la zone UEMOA. Le Réseau ambitionne de devenir une plateforme d'échange d'informations entre les structures d'appui et de dialogue avec le secteur financier, les autorités nationales et régionales et les partenaires au développement. Dans ce cadre, la rencontre organisée à Cotonou avait pour objectif d'approfondir le travail engagé à Dakar et de lancer formellement les activités du réseau. Outre les membres fondateurs¹ signataires de la « *Déclaration de Dakar* »² du 30 mars 2012, cette rencontre a enregistré la participation d'autres institutions de la sous-région offrant des services d'appui aux PME (INIE, FIPME et RAMPE)³. Y ont également pris part les autorités et agences publiques nationales du Bénin (comme le FNPEEJ le CNCB, la Chambre d'agriculture)⁴, d'autres parties prenantes opérant au Bénin (comme ECOBANK), des institutions régionales (BCEAO, Commission de l'UEMOA) et des structures multilatérales (la Banque africaine de développement et la Société Financière Internationale). Ce niveau de participation témoigne de l'intérêt et de l'importance que revêt cette initiative.

La rencontre a été rehaussée par la présence de **S.E Madame Noamie Azaria Hounhoui**, Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises (MICPME) qu'accompagnaient M. Kpèyéton Houansodji, Directeur Général de l'ANPME et M. Abdoulaye Coulibaly, Représentant de la Banque Africaine de Développement (BAD).

1 Voir Annexe 2

2 Voir Annexe 3

3 INIE: Institut Ivoirien de l'Entreprise; FIPME: Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises; RAMPE: Réseau Africain d'Appui à la Micro et Petite Entreprise, association interafricaine de professionnels et de structures d'appui à la micro et petite entreprise (MPE) présente dans 14 pays au Sud du Sahara. Sa mission est d'offrir un cadre de capitalisation, d'échanges d'expérience et de concertation sur l'appui à apporter aux MPE et de se positionner comme force de proposition pour leur promotion.

4 FNPEEJ : Fonds National pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi des Jeunes; CNCB: Conseil National des Chargeurs du Bénin.

Dans son allocution d'ouverture, Madame Le Ministre a souligné l'importance de cette initiative, remercié MFW4A pour son appui et réitéré la disponibilité du Bénin pour apporter son concours à la mise en œuvre des recommandations et des décisions prises par le Réseau au terme de ses travaux.

Les présentations ont donné un aperçu des activités des structures d'appui aux PME dans l'UEMOA, mettant en évidence leur contribution très souvent sous-estimée à l'essor d'un tissu de petites et moyennes entreprises formelles et pérennes. Ce dynamisme conjugué à l'implication croissante des structures d'appui dans la recherche des solutions aux problèmes de l'emploi des jeunes, d'entrepreneuriat féminin, d'appui aux projets agricoles et d'accès au financement rehausse leur image et en font des maillons essentiels de la chaîne de valeurs en matière de développement de l'entreprise

2. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

La rencontre a permis aux institutions présentes de présenter leurs réalisations, de partager leurs expériences et d'explorer les voies les plus appropriées pour tirer avantage du savoir-faire accumulé.

2.1. Diversité des expériences

Les structures d'appui aux PME dans l'UEMOA présentent une certaine diversité institutionnelle (entité publique, privée, organisation patronale, centre de gestion agréés/cabinets de consultants, etc.) qui s'observe également dans la nature de leurs activités. Certaines ont pour mandat de soutenir de manière générale le développement de l'entreprise, tandis que d'autres ont pour cible unique la PME. Ainsi, seule l'ANPGF (Togo) regroupe en son sein des services financiers et non-financiers d'appui aux PME.

De manière générale, les structures d'appui aux PME de l'UEMOA se caractérisent par la modicité de leurs moyens, insuffisants par rapport à l'ampleur de leur mission. L'appui aux micro et petites entreprises s'avère particulièrement difficile compte tenu de leur atomie, de leur informalité⁵ (97% des entreprises béninoises par exemple), du profil sociologique de leurs propriétaires et de la difficulté à établir une véritable relation-client à travers des services commerciaux. Cette situation pousse la plupart des structures d'appui à se focaliser sur le segment des moyennes entreprises, qui ont les capacités d'accéder aux services proposés.

Pour toucher les petites et micro entreprises, il est nécessaire d'œuvrer à la simplification des outils utilisés et à leur adaptation aux profils des populations cibles. En même temps, il convient d'améliorer l'environnement des affaires encore répressif.

⁵ L'informalité peut se révéler à plusieurs niveaux (absence de comptabilité, de personnalité juridique ou d'identifiant fiscal).

Dans le cadre du projet de compétitivité et de croissance intégrée, la Banque Mondiale travaille avec l'OHADA à la définition du statut de « l'entrepreneur ». L'objectif est d'accélérer la formalisation des petites entreprises. L'approche fiscale longtemps privilégiée a démontré ses limites et l'accent est désormais mis sur la création des opportunités d'affaires pour les entreprises formelles. Cela peut se traduire par des incitations, comme le fait de leur réserver un pourcentage de la commande publique.

Il est également question du recours aux centres de gestion agréés pour l'accompagnement des PME, d'un régime fiscal allégé, de guichets uniques de formalisation des entreprises et accessoirement d'un régime d'assurance.

Les avis concordent sur le fait que le Réseau devra promouvoir des outils performants tels que la « Grille d'Évaluation » des PME (système de cotation et de notation développée par l'ADEPME). D'autres structures membres du réseau ont développé un savoir-faire en matière d'appui-conseil (gestion, soumission dossiers appels d'offre, fiscalité, etc.). La « plateforme de services et d'échanges »⁶ (espace en ligne) créée par le Centre du Secteur Privé du Mali suscite également de l'intérêt en matière d'accompagnement du développement des PME. Le Réseau devra concourir à la valorisation de tous ces outils.

La démarche utilisée dans l'élaboration de la grille d'évaluation ouvre des perspectives intéressantes quant à sa reconnaissance par les établissements de crédit. Son utilisation, pourrait contribuer à améliorer l'accès des PME au financement (Il est utile de rappeler la présence de l'APECS et de la BCEAO dans le comité scientifique⁷ ayant supervisé l'élaboration de cette grille d'évaluation).

Les échanges ont également mis en exergue d'autres types de collaboration entre structures d'appui aux PME qu'il convient de renforcer dans le cadre du Réseau. Partant de la grille d'évaluation, l'ADEPME (Sénégal) travaille sur la « Labellisation de 400 PME » en vue de créer un gisement de PME financièrement attractives. Un accord signé avec la Banque Nationale de Développement des Entreprises (BNDE), nouvellement créée, permettra aux entreprises labellisées de bénéficier d'un traitement particulier dans le cadre de l'instruction de leur dossier de crédit.

La participation des institutions de crédit aux échanges dans le cadre du Réseau a d'ailleurs été saluée et encouragée. Le groupe bancaire Ecobank a introduit le statut d'« *Independent Project Manager* », un partenaire de référence dans la relation banque-PME. Il confère au bénéficiaire une reconnaissance de nature à faciliter la relation-client entre les PME encadrées et cette banque. Les membres du Réseau pourraient d'ailleurs solliciter et éventuellement bénéficier de ce statut comme c'est déjà le cas pour le CEPEPE.

⁷ Le comité était présidé par l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Sénégal (APECS), avec la BCEAO (banque centrale) comme membre. Il est envisagé que les avantages des accords de classement soient étendus aux entreprises labellisées.

Les outils performants développés par les structures d'appui aux PME sont de nature à susciter de l'intérêt au-delà de la sphère des institutions de crédit voir contribuer à mobiliser des financements, y compris dans de nouveaux domaines. La BAD ⁸ apporte un concours financier à l'ADEPME pour la réalisation du projet « Labellisation » tandis que la Commission de l'UEMOA envisage la vulgarisation de cet outil dans le cadre de son programme pour la promotion et le financement des PME. Ce programme comporte diverses composantes dont certaines sont d'un intérêt spécifique aux structures d'appui aux PME, dont la Commission a entamé l'inventaire et sur lesquelles elle devrait s'appuyer comme relais ou bénéficiaires.

Le Réseau devra s'atteler à assurer la promotion des activités de ses membres auprès des Partenaires techniques et financiers. Les présentations faites par la Société Financière Internationale et le Fonds Afrique ⁹ ont mis en évidence des possibilités de promotion du capital-risque pour les PME performantes, du financement du warrantage, des chaînes de valeur, du programme et de promotion du crédit-bail. Le Réseau pourrait jouer un rôle essentiel dans le développement de ces produits et services. D'autres partenariats, à l'exemple de la relation tripartite entre l'ANPME ¹⁰, le FNPEEJ et l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) sont également à encourager au niveau national.

2.2. Institutionnalisation du Réseau

Des progrès ont été accomplis dans l'élargissement du Réseau, comme en témoigne l'organisation de cette première rencontre et la présence de la Côte d'Ivoire à la rencontre (à travers l'INIE et la FIPME). Il convient de s'assurer de la pleine appropriation du Réseau par ses membres. La question de sa formalisation a été envisagée (l'option de la légalisation a été avancée et les exigences passées en revue).

L'expérience du « RAMPE » est particulièrement instructive dans cette phase de mise en place du Réseau. Compte tenu de la multitude des structures d'appui aux PME dont la plupart ne sont pas pour l'instant membres du Réseau, il a été proposé de favoriser une approche inclusive qui consistera à terme à faire du Réseau régional une faîtière des Réseaux nationaux.

8 La BAD (guichet secteur public) accompagne les réformes visant à l'amélioration de l'environnement des affaires, à travers notamment des opérations d'appui budgétaire, à l'exemple du Programme d'Appui aux Réformes Economiques et Financières (PAREF) au Bénin, ou d'appui institutionnel, avec le Projet d'Appui à la Promotion du Secteur Privé (PAPSP) au Sénégal. Quant au guichet secteur privé, il apporte un soutien aux projets d'entreprise à travers des prêts bonifiés et des participations au capital.

9 Structure de capital risque solidaire créée par l'association Tech-Dev, les interventions se font sous forme de prêts en compte courant d'associé ou de participation au capital des PME encadrées par Tech-Dev. Le montant des financements varie de 10.000€ à 100.000€.

10 La mise en œuvre du Plan Stratégique 2012-2016 de l'ANPME devrait concourir à mieux structurer le secteur de la PME au Bénin.

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS

Sur la base de leurs échanges et des conditions de fonctionnement de ses membres, Le Réseau a pris un certain nombre de décisions relatives à sa charte, aux principes devant régir son fonctionnement, à son programme de travail et à sa gestion.

3.1. La Charte

Le projet de Charte a été adopté moyennant des clarifications dans certaines de ses dispositions. La Charte clarifie les objectifs, les attentes, les engagements réciproques des membres, et décrit les principes fondateurs qui guident son action.

Les principes fondateurs du Réseau sont les suivants: complémentarité, réciprocité et respect des sources. Les valeurs partagées portent sur: la confidentialité, le refus de la concurrence déloyale et l'obligation de réserve. Au sujet du fonctionnement du Réseau, les délibérations ont exclu la « gratuité » des services.

3.2. Le Programme de travail

Le projet élaboré en consultation avec les membres fondateurs a été confirmé dans ses grandes lignes et se décline autour de trois (3) principaux axes pour la période 2014-2015:

- **Partage de l'information entre ses membres.** Le renforcement des échanges d'information portera sur les outils d'évaluation et d'accompagnement du développement des PME, sur les meilleures pratiques en matière de renforcement des capacités des entreprises et d'accompagnement.
- **Dialogue institutionnel,** avec le secteur financier, les partenaires techniques et financiers et les autorités afin d'accroître la visibilité des membres du Réseau et promouvoir des partenariats qui pourraient aboutir à la validation des outils et l'appui de leurs programmes/projets.
- **Renforcement des capacités opérationnelles des membres du Réseau.** A la demande des membres, le Secrétariat facilitera les visites d'études et les formations pratiques en vue de promouvoir le déploiement d'outils efficaces et de renforcer les capacités dans des domaines spécifiques.

3.3. Gestion du Réseau

Le Réseau se réunit une fois par an. Dans l'intervalle, le bureau composé du Président et de l'Administrateur assure son animation et sa représentation. Dans l'accomplissement de sa mission, le Bureau sera soutenu par le Secrétariat de MFW4A. Il est également envisagé la désignation des points focaux au sein de chaque institution et à terme d'Administrateurs-pays.

Ces deux fonctions ont été confiées par le Réseau à l'ANPME du Bénin (Président) et à l'ADEPME du Sénégal (Administrateur).

De fait donc, M. Houansodji Kpèyéton, Directeur Général de l'ANPME (Bénin) assume la Présidence du Réseau à compter de la date de prise de cette décision (31/10/2013). Son mandat est d'une année.

Le Bureau aura la charge de poursuivre l'opérationnalisation du réseau à travers l'accomplissement des diligences ci-dessous mentionnées.

4. DILIGENCES À ACCOMPLIR

	Action	Responsabilité
Règlement Intérieur (RI)	Préparer une première mouture du RI à soumettre aux membres	Bureau
Officialisation du Réseau	Examiner et proposer des options visant à conférer au Réseau une reconnaissance officielle	Président
Programme de travail 2014/2015	Reformuler le document selon l'approche par objectifs avant sa soumission à l'approbation des membres	Secrétariat MFW4A
Fichier structure d'appui de l'UEMOA	Contacteur la Commission de l'UEMOA pour l'exploitation de son fichier.	Président et Secrétariat MFW4A

Annexe 1: Informations sur les activités des membres

<p>ANPME <i>Bénin</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un Répertoire des besoins en équipements des PME (97% informelles) • Partenariat-tripartite: Fonds National pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi des Jeunes (FNPEE), l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) • Autres partenaires: Universités, Agence Jeunes, Conseil National des Chargeurs (encadrement des transporteurs), SNV (Projet Agro-jeunes). • Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan stratégique 2012-2016
<p>CSP <i>Mali</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • APEP: Groupement de 24 associations professionnelles sectorielles et superstructure en charge de la gestion du CSP, qui est en fait un immeuble, fruit d'un projet financé par la Banque Mondiale • Services: hébergement des associations professionnelles, diffusion de l'information (plateforme électronique) • Programme TOKTEN (UE, Nations Unies): faire intervenir la diaspora pour renforcer les capacités des entreprises du terroir • Programme GERME (BIT): le CSP collabore avec des consultants agréés en gestion apportant des services aux PME • La plateforme de services et d'échanges permet de faciliter l'activité des PME en améliorant leur accès à l'information (juridique, commerciale et technologique) et en encourageant les échanges entre structures.
<p>ADEPME <i>Sénégal</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 pôles (2 instruments / plusieurs outils): (i) Génération d'entreprises (études et veille), (ii) Compétitivité des entreprises (fonds à frais partagés) • La Grille d'évaluation des entreprises est un outil du pôle compétitivité des entreprises. Il s'agit d'un système qui attribue à chaque PME une côte de crédit qui apprécie sa solvabilité, sa rentabilité et sa liquidité. A terme, il est envisageable que les établissements de crédit (utilisateurs) paient pour le service de labellisation.
<p>FIPME <i>Côte d'Ivoire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération de 15 associations sectorielles (organisation patronale), représentant plus de 4500 entreprises. • Interlocuteur du Gouvernement (a contribué au Décret portant sur la définition de la PME) • Mobilisation des appuis auprès des bailleurs fonds (ex. la Banque Mondiale a apporté 2 milliards FCFA pour la constitution du capital de la Mutuelle de crédit et de financement des PME). • Préfinancement de l'exécution des bons de commande.
<p>INIE <i>Côte d'Ivoire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agence publique (1997) chargée de la conception des programmes relatifs à l'entrepreneuriat (formation sur les business plans, fiscalité) • Collecte des informations sur les petites entreprises • Restructuration en cours de l'INIE afin de le recentrer sur son cœur de métier: l'encadrement des PME.

Annexe 2: Membres fondateurs

Bénin	<ul style="list-style-type: none">• Agence Nationale de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ANPME) - www.anpmebenin.org• Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (CePEPE) - www.cepepe.org• Maison de l'Entreprise - www.maisondelentreprise.org
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none">• Maison de l'Entreprise du Burkina-Faso - www.me.bf
Mali	<ul style="list-style-type: none">• Centre du Secteur Privé (CSP) - www.csp-mali.org
Niger	<ul style="list-style-type: none">• Direction des PME et de la Promotion de l'Entrepreneuriat, Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé
Sénégal	<ul style="list-style-type: none">• Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME) - www.adepme.sn
Togo	<ul style="list-style-type: none">• Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME (ANPGF) - http://anpgf.org/anpgf/index.php• Maison de l'Entreprise

Annexe 3: Déclaration d'intention pour la mise en place du réseau régional formel des structures d'appui aux PME dans l'espace UEMOA, dite "Déclaration de Dakar"

Considérant la haute priorité accordée par les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) à la promotion du développement de la PME, au regard de son rôle dans la création d'emplois et la répartition des revenus ;

Considérant la volonté de mettre en commun la richesse des diversités en vue d'un cadre harmonisé pour la satisfaction des besoins d'information, d'appui technique et surtout de financement des PME

Considérant la nécessité de renforcer et susciter la volonté à travailler en synergie pour apporter les services financiers et non financiers nécessaires au développement des PME dans l'espace UEMOA.

Conscients de la nécessité de capitaliser sur les outils, les compétences et acquis en matière de développement de l'entreprise et de facilitation à l'accès au crédit dans l'espace UEMOA,

Soucieux d'améliorer l'éligibilité de la PME au financement bancaire par le renforcement du management de l'entreprise dans son secteur et le monitoring

Nous, agences et établissements publics et privés d'appui aux PME de l'Union Economique et Monétaires Ouest Africaine (UEMOA), suivants :

- Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes entreprises (ANPME) ; la Maison de l'Entreprise et le Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (CePEPE), République du Benin
- Maison de l'Entreprise, République du Burkina Faso
- Centre du Secteur Privé (CSP), République du Mali
- Direction des PME et de la Promotion de l'Entrepreneuriat, Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, République du Niger
- Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME), République du Sénégal
- Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME (ANPGF) et la Maison de l'Entreprise, République du Togo

Réunis, du 29 au 30 Mars 2012 à Dakar, en consultation régionale pour la mise en place d'un groupe de travail des structures d'appui aux petites et moyennes entreprises, organisé sous l'égide du Partenariat la Finance au Service de l'Afrique / Partnership Making Finance Work Africa (MFW4A) dont le Secrétariat est logé à la Banque Africaine de Développement (BAD), en collaboration avec l'ADEPME :

DECLARONS

Notre intention de mettre en place un réseau d'échanges et de dialogue sous-régional pour renforcer la synergie des structures d'appui des PME dans l'espace UEMOA en vue du développement de la PME, dénommé «**Réseau régional formel des structures d'appui aux PME dans l'espace UEMOA**».

Ce réseau est ouvert à de nouveaux membres dont les missions s'inscrivent dans l'esprit de cette démarche et les actions dans l'additionnalité au travail accompli par les membres existant à l'échelle nationale. Le dit Réseau se fixe les objectifs suivants :

- Appuyer la concertation, la réflexion, les échanges thématiques
- Mener le plaidoyer pour orienter les décisions des décideurs au niveau national et international
- Promouvoir la circulation des informations sur le secteur des PME dans l'espace UEMOA
- Echanger sur les solutions / permettre aux structures de disposer des outils d'amélioration de l'offre de service aux entreprises
- Mutualiser les moyens d'intervention
- Capitaliser / échanger les expériences
- Harmoniser les actions d'appui aux PME pour la formalisation et l'accès au financement
- Rationaliser les stratégies d'appui.

Pour atteindre ces objectifs, le réseau sera animé par un Secrétariat, dont les missions seront définies dans la Charte d'engagement. Pour la période de lancement et de structuration du réseau, le Secrétariat sera assuré par l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME) du Sénégal avec le soutien de MFW4A.

Des personnalités dont l'action fait référence dans le milieu des PME seront désignées représentants d'honneur. M. Djato-Kolani et M. Lansana Ki de la Commission de l'UEMOA ont ainsi été désignés, par les membres fondateurs, représentants d'honneur du réseau.

Toujours dans cette dynamique, le réseau sollicite le soutien des Gouvernements, du secteur financier, des Institutions sous-régionales et africaines (BCEAO, BOAD, Commission de l'UEMOA et BAD) et des partenaires internationaux pour accompagner leurs actions.

Fait à Dakar, le 30 Mars 2012

Annexe 4: Liste des participants

N°	NOM ET PRÉNOM	INSTITUTION	PAYS
1	NDIAYE Alassane	IFC	Afrique du Sud
2	DJIDONOU Jean de Dieu Florent	SAET-PME/PMI	Bénin
3	HOUANSODJI Jean-Marie	SAET-PME/PMI	Bénin
4	FELIHO Narcisse	ANPE-Bénin	Bénin
5	FADO A.I. Roland	Projet de compétitivité et de croissance intégrée (PCCI)	Bénin
6	TODEGNON Toussaint	MDAEP/DGPD	Bénin
7	HOUANSODJI Kpèyéton	DG/ANPME	Bénin
8	AKADIRI A. Khalil	Projet Business Promotion Center/PNUD	Bénin
9	GNIDEHOUE Bruno	AT CONSEIL/LABEL Bénin	Bénin
10	GBENOU AHLONSOU Hermine	RAMPE	Bénin
11	RADJI Anzize	CePEPE	Bénin
12	FAKEYE Albert Victor	Maison de l'Entreprise	Bénin
13	TOKLO Maxime	ANPME	Bénin
14	HOUGNI Mesmin	DAF/ANPME	Bénin
15	YESSOUFOU Waliou	PAPF-PME/UEMOA	Bénin
16	DOSSA-AVOCE Carmel	CNCB	Bénin
17	SAGBO Carole Denadi	AFRIC SEARCH	Bénin
18	HOUAGA Christophe	ANPME	Bénin
19	DJIHOUN Marcel	SNV-Bénin	Bénin
20	BONI YARA Awal	DPE/MCMEJF	Bénin
21	BOKODAHOU Alexis	FNPEEJ/MCMEJF	Bénin
22	AVAHOUIN Philippe	CCIB	Bénin
23	AMADOU Moustapha	CNA	Bénin
24	KADIRI Ousmane	CNA	Bénin
25	ACCROMBESSY Chantal	ECOBANK	Bénin
26	DJOSSOU Justin	ENAM	Bénin
27	DO REGO Sylvie	FNPEEJ	Bénin
28	RAMADOU Nadiath	CNCB	Bénin
29	ATTINGLI Marc	ANPME	Bénin
30	ADJÁÍ Léobar	ANPME	Bénin
31	ODOUNLAMI Théophile	SGM/MICPME	Bénin
32	AHANCHEDÉ Adam	DC/MICPME	Bénin
33	AZARIA HOUNHOUI Naomie	Ministre PME	Bénin
34	NIKIEMA B. Augustine	MEBF	Burkina-Faso
35	TRAORE Sylvanus	RAMPE	Burkina-Faso
36	DJATO-KOLANI Julien Poukilipo	Commission UEMOA	Burkina-Faso
37	YAKAYORO Jérémie Yves	INIE	Côte d'Ivoire
38	KOUAME SOUANGA	FIPME	Côte d'Ivoire
39	FOURGEAUD Johann	Fonds Afrique	France
40	DIAKETE Baïdy	CSP/APEP	Mali
41	ALY MAMADOU OUSMANE	MC/PSP/DPME/PE	Niger
42	Prince VICTOR UWANAMOELO	SAET-PME/PMI	Nigeria
43	NDAO Soyibou	ADEPME	Sénégal
44	ANTHONY Aristo	Maison de l'Entreprise	Togo
45	ADONSOU Kofi Maurice	ANPGF	Togo
46	BOURENANE Naceur	MFW4A	Tunisie
47	FLORIS Arnaud	MFW4A	Tunisie
48	KAMEWE Tsafack Hugues	MFW4A	Tunisie
49	HATEUR Felleli	BAD	Tunisie
50	COULIBALY Abdoulaye	BAD	Tunisie
51	KESSAB Ammar	BAD	Tunisie

CONTACTS

Partenariat la Finance au Service de l'Afrique

Groupe de la Banque Africaine de Développement

15, Avenue du Ghana - B.P. 323 - 1002 Tunis-Tunisie

Tel. +216 71.10.30.65 - Fax +216 71.33.44.84

E-mail: secretariat@mfw4a.org

www.mfw4a.org

Newsletter: www.mfw4a.org/newsletter

Hugues KAMEWE

Chargé de Relations Partenaires

h.kamewe-tsafack@afdb.org

Arnaud FLORIS

Adjoint Chargé de Relations Partenaires

a.floris@afdb.org

